

DISCOURS PRONONCE PAR M. PIERRE MAUROY, MAIRE DE LILLE
A L'OCCASION DE LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'INITIATIVE
REGIONALE ENTRE LA REGION NORD/PAS-DE-CALAIS ET L'ASSOCIATION ESPACE

(11 juin 1985)

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Président du Conseil Régional,

Monsieur le Président de l'Association Espace,

Mesdames,

Mesdemoiselles,

Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir ~~et de fierté~~ que je vous accueille aujourd'hui à l'occasion de la signature du contrat de plan d'initiative régionale entre la Région Nord/Pas-de-Calais et l'Association Espace.

Il s'agit en effet d'un événement important et encourageant pour l'avenir économique de notre Région et c'est pourquoi la Ville de Lille est, elle, très honorée de servir de cadre à cette signature qui engage résolument les partenaires locaux dans une action soutenue par le Gouvernement.

En 1979, j'accueillai dans ce même Hôtel de Ville les participants d'un colloque qui se tenait à Lille. Lors de ce colloque, l'idée de créer une boutique de gestion pour aider les créateurs d'entreprise fut lancée et examinée attentivement. Cette idée eut par la suite un succès incontestable puisqu'il existe maintenant des boutiques de

.../...

gestion sur tout le territoire national. L'efficacité de ce réseau en pleine croissance est d'ailleurs reconnue par tous et cette reconnaissance s'est concrétisée au niveau national par un contrat de plan signé il y a 4 mois entre l'ensemble des boutiques de gestion et l'Etat. Il aura donc fallu moins de cinq ans pour passer du stade de la simple idée à la reconnaissance institutionnelle d'un dynamique réseau de boutiques de gestion qui contribuent activement à la lutte pour l'emploi.

*Intelligence et
détournement* →

Ce résultat a été obtenu grâce à la motivation des hommes et des femmes qui animent les boutiques dont M. Le Marrois, Président de l'Association Espace Région, ici présent, en est le digne représentant.

Je suis d'autant plus sensible à la démarche suivie par l'Association Espace que, moi-même, j'ai connu certaines des difficultés rencontrées par tout créateur d'entreprise. En effet quand j'ai fondé la Fédération Léo Lagrange (il y a maintenant quelques années), j'ai dû mettre en place une organisation qui, comme une entreprise, a des rentrées d'argent, des dépenses, emploie du personnel et fournit des prestations de services. Je sais donc combien il est utile de pouvoir obtenir les conseils judicieux qui permettent de résoudre les inévitables obstacles auxquels on se heurte quand on lance une nouvelle organisation de ce type. Bien sûr, la création d'entreprise a ses particularités mais il s'agit au fond, tout comme j'ai dû le faire pour la Fédération Léo Lagrange, de créer un organisme produisant des biens et des services et qui doit parvenir à assurer un équilibre entre ses recettes et ses dépenses. Dans le contexte économique actuel, il s'agit là d'une tâche complexe et délicate,

*les pouvoirs car la addition de faibles et
schémas multiples*

incessante même car les résultats obtenus aujourd'hui peuvent être remis en cause demain par une éventuelle erreur de gestion ou une décision malheureuse.

La vocation d'Espace est de favoriser le développement de la création d'entreprise. Il s'agit là d'un objectif ambitieux dont il convient de souligner l'ampleur et l'importance.

Un sondage réalisé ^{de bot} ~~en mars~~ 1984 a permis d'évaluer le nombre de créateurs potentiels : près d'un français sur quatre, âgé entre 20 et 57 ans, pense à créer sa propre entreprise. Dans les faits, il apparaît que près de 1.300.000 personnes ont déjà passé le cap des premières démarches et des premiers renseignements. Etant donné le nombre de créations d'entreprise (plus de 100.000 par an), cela signifie qu'il existe des projets de création pour les 10 années à venir, sans compter ceux qui sont simplement restés au stade de l'ébauche. Compte tenu des évolutions passées, il y aurait au minimum 5.000 projets de création d'entreprises en cours d'élaboration dans notre Région : ce simple nombre montre la vitalité du Nord/Pas-de-Calais. Ces projets constituent une chance inestimable pour le futur de notre région car ils peuvent amorcer un processus de renouvellement du tissu économique régional.

Pour y parvenir, il est bien sûr nécessaire de favoriser la multiplication des petites entreprises qui à leur tour créeront un environnement favorable à l'initiative économique. Mais, il faut aussi veiller à relever le défi que constitue la mutation industrielle en cours et donc rechercher les créneaux les plus prometteurs

.../...

Ne pas le faire serait une grave erreur : à court terme en n'orientant pas les créateurs d'entreprises vers les marchés en développement, à long terme en ne dotant pas la Région d'une économie adaptée aux évolutions à venir. C'est d'ailleurs la raison d'être des autres missions assurées par Espace, qui sont complémentaires à son rôle d'accueil.

J'ai pu constater ce matin que les boutiques de gestion du Nord/Pas-de-Calais, s'intéressent essentiellement aux petites entreprises, c'est-à-dire aux entreprises de moins de 50 salariés. Cette caractéristique s'explique par le fait que la création d'entreprise aboutit à la constitution de petites unités, bénéficiant d'une souplesse certaine, qui ne nécessitent pas de besoins financiers trop importants.

Or, les petites entreprises ont une incidence prédominante sur les fluctuations de l'emploi. Ainsi, en 1983, ces petites entreprises représentaient 66 % de l'augmentation des effectifs salariés (mais représentaient aussi 68 % des diminutions d'effectifs), alors qu'elle ne regroupaient que 44 % de l'effectif total. Cela signifie que les 2/3 des mouvements d'emplois ont lieu dans les petites entreprises. Cela confirme bien sûr un phénomène bien connu maintenant : la majorité des créations d'emplois ont lieu dans les petites entreprises. Mais, si les petites entreprises créent 4 fois plus d'emplois que les grandes entreprises, elles en perdent aussi 5 fois et demie plus !

L'explication de la perte des emplois en France, ces dernières années, est donc à chercher ^{en partie} du côté des petites entreprises puisque le solde entre les créations et les disparitions d'emplois chez les petites entreprises est négatif. Voilà pourquoi l'action d'Espace

.../...

s'inscrit pleinement dans une politique pour l'emploi et contre le chômage. D'une part, en favorisant la création d'entreprise, Espace favorise la création d'emplois dans un secteur qui regroupe les 2/3 des créations d'emplois. D'autre part, en agissant pour pérenniser les entreprises créées~~et~~ en agissant pour consolider le développement des petites entreprises, Espace aboutit à empêcher les disparitions d'emplois dans un secteur qui regroupe également plus des 2/3 des disparitions d'emplois.

Cette double action, ce double résultat, constitue l'originalité de la démarche que s'est fixée Espace. C'est aussi pour cela qu'Espace est un atout important pour notre Région frappée en plein coeur par les difficultés économiques actuelles.

La mission de conseil et d'accompagnement d'Espace auprès des créateurs d'entreprises acquiert également une autre dimension si l'on observe les caractéristiques des créateurs d'entreprises. Comme je l'ai indiqué précédemment, il existe en France près de 1,3 millions de créateurs potentiels. Et certains prétendent que ces créateurs sont généralement bardés de diplômes ou d'expérience et sont contre le rôle rempli par l'Etat dans notre société contemporaine.

Or, le même sondage effectué au début de l'année dernière, auprès de 10.000 personnes, montre notamment ceci : la plupart de ces créateurs potentiels souhaitent obtenir des informations et considèrent que l'Etat doit aider à la création d'entreprise. Par ailleurs il apparaît que les 3/4 des créateurs d'entreprises ont suivi des études courtes. Enfin, il ne faut pas oublier que les mesures destinées à permett

.../...

la création d'entreprises par des demandeurs d'emploi rencontrent un succès grandissant : on s'oriente ainsi vers les 60.000 créations d'entreprises par des demandeurs d'emplois cette année.

Nous sommes donc bien loin de l'image caricaturale du créateur d'emploi sortant des Grandes Ecoles ou fort d'une longue expérience professionnelle. Ces deux "types" de créateurs existent bien pourtant mais ne représentent pas la majorité des créateurs d'entreprises. Ceci implique que la formation est aussi pour la création d'entreprise un défi formidable à relever. La formation dont les pouvoirs publics ont fait depuis 1981 une priorité nationale. La formation qui est un axe essentiel de l'action poursuivie par Espace *et* qui transparait dans chacune des missions que s'est assignée Espace : formation par l'accueil des créateurs potentiels et par les conseils prodigués à cette occasion, formation lors de l'accompagnement des projets mis en oeuvre, formation enfin lors des interventions pour consolider les résultats acquis après la première phase de développement.

C'est ce souci de la formation qui explique sans nul doute le taux d'échec relativement bas des projets bénéficiant de l'appui d'Espace : 83 % des entreprises créées demeurent au bout des quatre premières années d'existence contre 65 % en moyenne nationale, alors que l'on sait l'importance de ces quatre premières années d'existence dans la mortalité des nouvelles entreprises.

L'action d'Espace n'est pas finalement une action monolithique mais multiforme. Elle vise à favoriser la création d'entreprise en les multipliant mais aussi en cherchant à diminuer les échecs.

Si ses missions sont multiples et les moyens utilisés variés, ils apparaissent toujours adaptés à la réalité de la création d'entreprise.

A ce titre, la signature aujourd'hui de la convention entre l'Association Espace et la Région Nord/Pas-de-Calais constitue un espoir pour l'avenir de notre Région et un message d'encouragement pour tous ceux qui envisagent de se lancer dans cette aventure, oh combien difficile mais exhaltante, de la création d'entreprise.

VOIX DU NORD

19 juin 1985

Initiatives locales et économie sociale

Un secrétaire d'Etat en « terreau fertile »

Jeune ministre dont la mission est de favoriser l'initiative locale et de promouvoir et moderniser l'économie sociale, M. Jean Gatel, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, depuis une dizaine de mois, effectuait, hier, une visite dans notre région.

« **D**ANS le berceau du développement local, en terre fertile, dans une région pilote », a-t-il été dit au cours de la matinée, alors que M. Gatel effectuait une visite de l'association E.S.P.A.C.E. (Etudes et services pour la promotion des activités créatrices d'emplois) que préside Henri Le Marois. Le réseau de boutiques de gestion regroupées sous l'égide de cette association peut s'enorgueillir d'avoir favorisé, en 1984, la création de trois cent soixante-neuf entreprises et de mille huit cents emplois dans notre région.

« Au-delà des résultats, cette action est d'autant plus importante qu'elle permet au Nord-Pas-de-Calais, longtemps dominé par de grands modèles industriels, de reprendre espoir, de redevenir créateur d'activités économiques et de forcer le destin », a dit M. Noël Joseph, président du Conseil régional, alors qu'il s'appropriait à signer en présence de M. Pierre Mauroy, à l'hôtel de ville, un contrat de plan d'initiative régionale.

Par ce contrat de plan, le Conseil régional s'engage (à raison d'un million de francs par an) à financer « E.S.P.A.C.E. », afin qu'elle réalise des actions de conseil, d'accompagnement, de recherche de créneaux, de transferts de technologies. Une

collaboration très appréciée du secrétaire d'Etat qui voit dans ce type d'associations le moyen de « moderniser et de préparer l'émergence d'un nouveau tissu d'entreprises ». Un atout appréciable d'autant qu'il importe de savoir quoi créer, qui crée et comment. A cet égard, M. Gatel a dit sa volonté de faire en sorte que la possibilité de création soit ouverte à tous sans aucune exclusion sociale : « Il faut réconcilier l'acte d'en prendre avec la France sans monopole de catégorie sociale ».

Lucidité et réalisme

A la mi-journée et avant de participer à une série de visites (la S.O.D.I.A-Coop, coopérative qui groupe treize salariés et s'est spécialisée dans la micro-C.A.O. et la création de logiciels graphiques et la fédération Léo-Lagrange), M. Gatel a développé les grands axes de sa politique devant les responsables des trois grands secteurs qui forment « l'économie sociale ».

Le secrétaire d'Etat dit vouloir imposer l'économie sociale comme un secteur à part entière, au même titre que le secteur public ou le secteur privé. Il souhaite montrer qu'on peut réussir en économie avec des entreprises bien gérées et performantes, « en portant des valeurs différentes, en dévelop-



M. Jean Gatel, secrétaire d'Etat à l'Economie sociale en visite dans notre région, a été reçu à l'hôtel de ville par M. Pierre Mauroy.

(Photo "La Voix du Nord")

pant d'autres rapports avec la propriété, d'autres conceptions du profit ».

Nouveau code de la mutualité, aménagement de la législation sur les S.C.O.P. favorisant l'entrée du capital privé, titre associatif, fonds national de la vie associative : des « réponses » sont en cours pour vitaliser un secteur auquel « souvent, entre 1981 et 1983, on a demandé à tort d'être la solution à toutes les fermetures d'entreprise ».

Invitant à un minimum de lucidité, le secrétaire d'Etat a mis en garde : « On ne doit pas laisser supposer à un certain nombre de salariés qu'on va résoudre tous les problèmes de

rentabilité commerciale, toutes les questions de gestion de cette manière. On ne peut faire l'économie en profondeur de résoudre, dès le départ, les problèmes qui ont entraîné la disparition d'une entreprise. Ce n'est pas parce qu'on crée une S.C.O.P. qu'on peut en faire abstraction. Jamais je ne serai le ministre d'une économie sociale assistée et marginale ».

Pour M. Gatel, au contraire, « tout le travail idéologique doit consister à montrer que les S.C.O.P., ce n'est pas un mouvement ringard mais que sur le terrain, cela marche et que cela peut être un excellent moyen de création d'entreprise ».